

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

COBRANZA

FONGICIDE EN POUDRE MOUILLABLE

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GROUPE M01 FONGICIDE

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 34558 LOI SUR LES PRODUIT ANTIPARASITAIRES

PRINCIP ACTIF : Cuivre disponible, présent sous forme de l'oxychlorure de cuivre.....50%

CONTENU NET : 2 – 25 kg

SHARDA Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:
SHARDA Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R 1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Dangereux si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Après la manutention, se laver à fond avec du savon et de l'eau avant de manger, boire ou fumer, et mettre des vêtements propres. Ne pas appliquer le produit et l'empêcher de s'infiltrer dans les lieux occupés par des animaux ou des personnes qui ne sont pas protégés ainsi que dans les cours d'eau, les lacs ou les étangs afin de protéger la faune. Éviter de contaminer les aliments, pour les humains et les animaux, y compris les cultures sur lesquelles le résidu est dangereux. Ajouter de l'hydroxyde de calcium lorsqu'on traite les cultures sensibles au cuivre.

Porter des lunettes étanches, un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. De plus, porter des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres. Retirer immédiatement les vêtements et l'équipement de protection individuelle si le pesticide pénètre à l'intérieur. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser. Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser un détergent et de l'eau chaude.

Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle à l'écart des autres vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. Nettoyer l'extérieur des gants avant de les enlever. **NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 48 heures ne soit écoulé.

Pour utilisation dans les serres: NE PAS entrer ou ni permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 24 heures.

Au moins un récipient ou un poste pour le rinçage des yeux (prêt à l'emploi, y compris les produits de décontamination) doit être mis à la disposition des travailleurs lorsqu'ils entrent dans une zone traitée. Le contenant ou le poste doit demeurer disponible pendant au moins sept jours suivant l'application.

À chacune des entrées de la serre, le responsable de l'application doit afficher des mises en garde comprenant les renseignements suivants :

- Le nom du produit appliqué;
- La date et l'heure de l'application;
- L'énoncé « Les résidus de pesticide dans la zone traitée peuvent être fortement irritants pour les yeux. »;
- L'énoncé « Éviter tout contact avec les yeux. »;
- Les énoncés « En cas de contact avec les yeux : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes à l'aide du contenant ou du poste destiné au rinçage des yeux. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au

bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. »;

- L'endroit où se trouve le contenant ou le poste de rinçage des yeux;
- Le mode d'emploi du contenant ou du poste de rinçage des yeux.

Les mises en garde doivent demeurer affichées pendant au moins sept jours suivant le traitement. Seul le responsable de l'application (ou une personne sous sa supervision) peut retirer les mises en garde.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

MODE D'EMPLOI

Les concentrations par 1000 litres sont basées sur un mélange dilué pulvérisé. Cobranza peut être utilisé en faible concentration ou sous forme de pulvérisations concentrées en augmentant le dosage afin d'appliquer la même quantité de Cobranza par hectare qu'on appliquerait normalement lors de la pulvérisation de mélanges dilués. Utiliser suffisamment d'eau lors de l'application pour couvrir entièrement toutes les parties de la plante. Le volume d'eau varie selon le type de pulvérisateur et la grosseur des plantes. Le réservoir de pulvérisation doit être partiellement rempli d'eau et de la quantité nécessaire de Cobranza, lequel doit être ajouté lorsque l'agitateur fonctionne. Faire fonctionner l'agitateur pendant le remplissage et la pulvérisation. L'utilisation d'un surfactant (mouillant-adhésif) conformément aux recommandations du fabricant augmentera la surface couverte par la pulvérisation. **Peut être utilisé jusqu'à deux jours avant la récolte.**

NE PAS appliquer ce produit de manière qu'il entre en contact avec des travailleurs ou des personnes à proximité de la zone, directement ou par dérive. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection peuvent pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des ruisseaux, des marais, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS APPLIQUER par voie aérienne.

Zones tampons sans pulvérisation

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation pneumatique : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants **NE** nécessitent **PAS** de zone tampon sans pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont nécessaires entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée les habitats d'eau douce sensibles (incluant les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Site d'utilisation		Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :				
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens/marins aux profondeurs de :		Habitat terrestres
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Prunus spp. à fleurs, Forsythie, Lilas, Rosiers		15	5	10	4	0
	Canneberges		15	5	10	4	0
	Pommes de terre		40	20	20	10	1
	Courges, citrouilles, melons, concombres, oignons, céleris		20	10	10	5	1
	Tomates		45	20	25	10	1
Pulvérisateur pneumatique	Abricots, pêches (sauf contre la cloque des feuilles) Nectarine	Début de la croissance	45	35	40	30	0
		Fin de la croissance	35	30	30	20	0
	Pêche (contre la cloque des feuilles) Nectarine	Début de la croissance	40	30	30	20	0
		Fin de la croissance	40	30	35	25	0
	Thuyas, cèdres, genévriers, sapins, pins, épinettes	Début de la croissance	55	45	45	40	1
		Fin de la croissance	45	35	35	30	1
	Framboises	Début de la croissance	55	45	50	40	1
		Fin de la croissance	45	35	40	30	1
	Cerises douces, cerises acides	Début de la croissance	55	45	45	35	1
		Fin de la croissance	45	35	35	25	1
	Pommiers, Poires	Début de la croissance	60	50	50	40	1
		Fin de la croissance	50	40	40	35	1
	Raisin	Début de la croissance	60	55	55	45	2
		Fin de la croissance	50	45	45	35	2
	Noyers	Début de la croissance	50	45	45	35	1

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

	Fin de la croissance	40	35	35	25	1
Cerises acides (contre la pourriture ou la pourriture des feuilles)	Début de la croissance	55	45	45	40	1
Bleuets (en corymbe)	Début de la croissance	55	45	50	40	1
	Fin de la croissance	45	35	40	30	1
Avelines/ noisettes	Début de la croissance	55	50	50	40	1
	Fin de la croissance	45	40	40	30	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les oiseaux, les petits mammifères sauvages, les organismes aquatiques et les cultures terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Cobranza contient un fongicide ou un bactéricide appartenant au groupe M01. Toute population de champignons ou de bactéries peut renfermer des individus naturellement résistants à Cobranza et à d'autres fongicides ou bactéricides du groupe M01. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides ou aux bactéricides :

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

- Dans la mesure du possible, alterner Cobranza ou d'autres fongicides ou bactéricides du même groupe M01 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Sharda Cropchem Limited en présence d'une baisse possible de sensibilité à Cobranza chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre (fongicide ou bactéricide) ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720.

COMPATIBILITÉ

Cobranza avec chaux ne peut pas être mélangé avec les poudres insecticides mouillables.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Sharda CropChem Limited au 1-844-810-5720 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Utilisations et taux d'applications

Site d'utilisation	Maladie	Taux de produit et méthode d'application	Taux d'application maximale unique (kg Cu ²⁺ /ha) ¹	Nombre maximal d'applications par année	Intervalle entre les applications minimal (jours) ²
Cultures vivrières et fourragères					
Abricots, pêches Nectarine (Colombie-Britannique seulement)	Cloque coryneum (<i>Thyrostroma carpophilum</i>), enrroulement des feuilles de pêcher (<i>Taphrina deformans</i>)	Appliquer 9 kg/ha au mois de septembre, après la récolte.	4,5	1	s.o
Pomme	Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	Utiliser 3,2 kg/ha dans suffisamment d'eau pour couvrir les arbres en entier. Faire deux traitements par année : au stade du	1,6	2	Appliquer au stade du débourrement et après la récolte, à la

		débourement et après la récolte, à la chute de 50 % des feuilles. Interval d'application minimum de 7 jours. Utiliser un pulvérisateur terrestre. Pour une efficacité maximale, couvrir complètement les arbres. Ce traitement n'élimine pas le besoin d'un traitement à la streptomycine. Il réduit efficacement les populations bactériennes causant la maladie et est utile dans le cadre d'une stratégie globale de lutte au feu bactérien.			chute de 50 % des feuilles.
Poire	Brûlure bactérienne (<i>Erwinia amylovora</i>) (voir ci-dessous)	Pour réduire l'infection lors de la floraison, appliquer 2,25 kg/ha lorsque les fleurs éclosent. En cas de dommages causés par la grêle, répéter ce traitement après 5 jours. Ne pas appliquer sur la poire Anjou.	1,13	10	5
Pêches Nectarine	Enroulement des feuilles (<i>Taphrina deformans</i>)	Appliquer 2 kg dans 1000 L d'eau/ha en automne, après que les feuilles soient tombées ou au printemps avant que les bourgeons éclatent.	1,0	2	7
Cerises (douce/acid)	Chancre bactérien (<i>Pseudomonas</i> sp.)	Appliquer 6 à 9 kg/ha. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté une fois que ¼ des feuilles sont tombées. Effectuer une deuxième application au début du printemps, avant l'apparition des bourgeons. Petits arbres : faible taux; gros arbres : forte taux. Appliquer dans 1 000 litres d'eau par hectare; pulvériser au sol seulement. Des applications plus tardives au printemps peuvent causer des dommages.	4,5	2	Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à jet porté une fois que ¼ des feuilles sont tombées. Effectuer une deuxième application au début du printemps, avant l'apparition des bourgeons.
Cerises acides	Moniliose (<i>Monolinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>), Tavelures (<i>Blumeriella jaapii</i>)	Utiliser 2 kg de produit avec 4 kg de chaux hydratée 1000 litres de solution diluée/ha. Consulter le calendrier local pour connaître le moment opportun pour appliquer le produit	1,0	10	7
Noyers	Bactériose du noyer (<i>Xanthomonas campestris</i> pv. <i>juglandis</i>)	Utiliser 4 kg dans 1000 L d'eau/ha. Faire jusqu'à 4 traitements par année, en respectant un intervalle minimal de 7 jours entre les applications. Utiliser un pulvérisateur terrestre (à jet porté). Pour une efficacité	2,0	4	7

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

		maximale, bien couvrir l'arbre en entier. Traiter d'abord à la fin de mai, dès l'apparition de la première fleur pistillée, ensuite au début de juin, en juillet et en août; le dernier traitement ne devrait pas se faire plus tard qu'à la chute de la collerette. Ne pas traiter moins de 40 jours avant la récolte.			
Avelines, noisettes	Cloque bactérienne (<i>Xanthomonas arboricola</i> pv. <i>corylina</i>) Brûlure orientale du noisetier (<i>Anisogramma anomala</i>)	Utiliser 3 à 9 kg dans 1000 L d'eau/ha. Effectuer trois applications par année (maximum). Première application : mois août/septembre avant les fortes pluies d'automne. Deuxième application : si les pluies d'automne sont fortes, pulvériser lorsque 3/4 des feuilles sont tombées. Troisième application : au début du printemps avant que les bourgeons apparaissent; utiliser une faible concentration sur les petits arbres et une forte concentration sur les plus gros arbres; mélanger le produit avec 1000 litres d'eau par hectare; pulvériser au sol seulement. Utiliser 3-9 kg dans 1000 L d'eau/ha. Maximum de trois applications par année. Répéter tous les 10 à 14 jours. Utiliser une faible taux pour les petits arbres et une forte taux pour les gros arbres. L'application doit se faire seulement pendant la période qui s'étend du bourgeonnement au débourrement (vers la fin mars jusqu'à la mi-mai), au moment où le tissu est sensible à l'infection. Peut être appliqué jusqu'à 2 jours avant la récolte.	4,5	3	10
Pommes de terre	Rouille précoce (<i>Alternaria solani</i>) et tardive (<i>Phytophthora infestans</i>)	Utiliser 4 kg de produit avec 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser soigneusement tous les plants. Commencer les applications lorsque les plants mesurent entre 10 et 20 cm de haut et répéter tous les 5 à 10 jours.	2,0	10	5
Framboises	Cloque bactérienne (<i>Pseudomonas</i>)	Appliquer 2,5 kg de produit avec 1000 litres par hectare. Appliquer une fois avant les pluies automnales. Ensuite,	1,5	4	14

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

	<i>syringae</i> pv. <i>syringae</i>)	appliquer 3 fois un mélange de 3 kg avec 1000 litres par hectare dès que les bourgeons éclosent et tous les 14 à 28 jours par la suite.			
Bleuets en corymbe	Brûlure bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>syringae</i>)	Appliquer 2 à 4 kg de produit avec 500 à 1000 litres d'eau par hectare. Appliquer une fois avant les pluies d'automne, une fois lorsque 50 % des feuilles sont tombées et une autre fois lorsque les bourgeons éclosent. Appliquer de nouveau tous les 14 jours lorsque le temps est pluvieux. (maximum de 6 applications par année) Application au sol pistolet ou pulvérisateurs montés sur tracteur. Ne pas appliquer avec des pulvérisation pneumatique (à jet porté).	2,0	6	14
Canneberges	Rouille des feuilles, rouille des ramilles (<i>Phomopsis vasccinii</i> , <i>Diaporthe vaccinii</i>), complexe de la pourriture fongiques des fruits (<i>Coleophoma empetri</i> , <i>Colletotrichum acutatum</i> , <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> , <i>Phomopsis vaccinii</i> , <i>Phyllosticta vaccinii</i> , <i>Physalospora vaccinii</i>)	Utiliser 4 kg de produit avec 500 à 1000 litres d'eau par hectare. Maximum de trois applications par année. Rouille des ramilles : appliquer lorsque les bourgeons éclosent et tous les 10 à 14 jours par la suite. Moniliose : appliquer au début de la floraison et répéter tous les 10 à 14 jours	2,0	3	10
Céleris	Rouille précoce (<i>Cercospora apii</i>) et tardive (<i>Septoria apiicola</i>)	Utiliser 4 kg de produit avec 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser soigneusement tous les plants. Commencer les applications lorsque les plants mesurent 5 cm de haut et répéter tous les 5 à 10 jours.	2,0	5	5
Concombres	Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum orbiculare</i>), flétrissement bactérien (<i>Erwinia tracheiphila</i>), mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), tache alternarienne	Utiliser 4 kg de produit avec 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser chaque semaine. Pour le flétrissement bactérien, il est nécessaire de supprimer les coléoptères du concombre.	2,0	5	7

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

	<i>(Alternaria cucumerina)</i> et tache septorienne (<i>Septoria cucurbitacearum</i>)				
Citrouilles, courges, melon	Tache angulaire (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. <i>lachrymans</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum orbiculare</i>), flétrissement bactérien (<i>Erwinia tracheiphila</i>), mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), tache alternarienne (<i>Alternaria cucumerina</i>) et tache septorienne (<i>Septoria cucurbitacearum</i>)	Utiliser 3 kg de produit avec 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser chaque semaine. Pour le flétrissement bactérien, il est nécessaire de supprimer les coléoptères du concombre.	1,5	5	5
Oignons	Mildiou duveteux (<i>Peronospora destructor</i>)	Appliquer à raison de 3 kg dans 500 litres d'eau par hectare. Appliquer tous les 10 à 14 jours pendant la période de croissance, en commençant à la mi-mai pour les cultures d'hiver et à la mi-juin pour les cultures semées au printemps.	1,5	6	10
Tomates des champs	Rouille précoce (<i>Alternaria solani</i>) et tardive (<i>Phytophthora infestans</i>), tavelures septoria (<i>Septoria lycopersici</i>), chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i>)	Utiliser 4 kg dans 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser soigneusement tous les plants. Commencer les applications lorsque les plants mesurent entre 10 et 13 cm de haut et répéter tous les 3 à 10 jours.	2,0	10	3
Tomates de serre	Rouille précoce (<i>Alternaria solani</i>) et tardive (<i>Phytophthora infestans</i>), tavelures septoria (<i>Septoria lycopersici</i>), chancre bactérien (<i>Clavibacter michiganensis</i> subsp. <i>michiganensis</i>)	Utiliser 3 kg dans 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser soigneusement tous les plants. Commencer les applications lorsque les plants mesurent entre 10 et 13 cm de haut et répéter tous les 3 à 10 jours.	1.5	10	3
Raisins	Mildiou duveteux (<i>Plasmopara viticola</i>), mildiou poudreux (<i>Erysiphe necator</i>)	Mélanger 3 kg de produit avec 6 kg de chaux hydratée avec 1000 litres d'eau. Appliquer avant la floraison à raison de 1500 litres par hectare; après la floraison et sous abri, pulvériser à raison de 2000 litres par hectare jusqu'à la mi-août. Ne pas	3,0	7	3

		appliquer sur les raisins SEIBEL			
Plantes ornementales, forêts et terres à bois					
Cotonéasters, pommeliers, aubépines, sorbiers, cognassiers	Brûlure des feuilles (<i>Erwinia amylovora</i>) (voir ci-dessous)	Appliquer 1,25 kg dans 1000 litres d'eau par hectare. Pulvériser plusieurs fois au cours de la floraison. Répéter pendant l'été lorsque les bactéries se propagent rapidement, par temps chaud et pluvieux.	0,63	10	7
Thuyas, cèdres, genévriers, sapins, pins, épinettes	Rouille des feuilles (<i>Didymascella thujina</i>),, rouille des extrémités(<i>Nothophaeocryptopus gaeumannii</i> , <i>Rhodocone weirii</i> , <i>Rhizosphaera kalkhoffii</i> , <i>Lophodermium seeditiosum</i> , <i>Delphinella abietis</i>), rouille des rameaux <i>Sirococcus conigenus</i> , <i>S. strobilinus</i> , <i>Diplodia pinea</i>), <i>Phoma</i> spp., <i>Phomopsis juniperovora</i>)	Appliquer 4 kg dans 1000 litres d'eau par hectare lorsque les nouvelles pousses sortent au printemps et répéter 3 à 4 fois aux 10 jours. Des pulvérisations ultérieures sont recommandées lors de périodes pluvieuses prolongées.	2,0	5	10
<i>Prunus</i> spp. à fleurs	Criblure (<i>Thyrostroma carpophilum</i>), Chancre bactérien (<i>Pseudomonas syringae</i>)	Appliquer 6 kg dans 1000 d'eau par hectare. Traiter avant les pluies d'automne et de nouveau après la chute de la majorité des feuilles. Respecter un intervalle minimal de 7 jours entre les applications.	3,0		7
Forsythias Lilas Rosiers	Balai de sorcière (<i>Pseudomonas syringae</i>)	Appliquer 6 kg dans 1000 d'eau par hectare. Traiter une fois en octobre et de nouveau en janvier. En avril et mai, quand les conditions sont propices à la maladie, appliquer 2 g/L (1 g/L de matière active). Ne pas faire plus de 2 applications par année. Répéter tous les 7 à 10 jours.	3,0	2	7

¹Poids maximal de cuivre métallique, en livre par acre, pouvant être utilisé lors de chaque application.

²Nombre minimal de jours devant séparer deux applications

s.o. sans objet

LA BRÛLURE BACTÉRIENNE peut se propager sur les plantes saines par des insectes comme les pucerons et les cicadelles. En conséquences, il est essentiel d'effectuer des applications régulières d'un insecticide efficace. Les ramilles malades qui semblent être roussies doivent être coupées à 15 cm sous

2022-2424

2022-07-05

Label correction made 2022-09-15

la section infectée et doivent être brûlées. Désinfecter les cisailles à émonder après chaque coupe dans un mélange d'une partie d'eau de Javel et 4 parties d'eau.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produits antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.